

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2016

**RESEAU DE TRANSPORT URBAIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DES TROIS FRONTIÈRES**





SOMMAIRE

2016 : Joyeux anniversaire à la ligne 604 !	1
Les chiffres-clés du réseau 2016 (en Euros HT)	2
1 – Le cadre institutionnel, l’organisation générale	3
1.1 – Le cadre contractuel	3
1.1.1 - <i>La convention d’exploitation du réseau du 14 décembre 2011 et ses avenants</i>	3
1.2 – Présentation du réseau Distribus	4
1.3 – L’exploitant	8
1.3.1 – <i>Les effectifs dédiés au réseau Distribus</i>	8
1.3.2. – <i>La vie sociale</i>	11
1.3.3. - <i>L’organisation matérielle</i>	14
1.3.4 - <i>Distribus, bilan du 1^{er} engagement « Objectif CO2 » (2013-2015)</i>	17
2 – Les indicateurs de qualité de service	19
2.1 – Les données techniques et physiques	19
2.1.1 - <i>L’offre kilométrique</i>	19
2.1.2. – <i>Données et ratios du réseau Distribus</i>	22
2.2 - Les prestations aux clients	23
2.2.1 - <i>La tarification</i>	23
2.2.2 - <i>Les recettes commerciales</i>	24
2.2.3. – <i>La fréquentation du réseau</i>	27
2.2.4 - <i>La commercialisation</i>	29
2.3. - La politique commerciale	30
2.3.1. – <i>L’anniversaire des 30 ans de la ligne 604</i>	30
2.3.2. – <i>Le service d’aide à l’exploitation et à l’information voyageurs</i>	33
2.3.3. - <i>La navette Gare SNCF - EuroAirport (Ligne 11)</i>	34
2.3.4. – <i>Les autres événements de l’année</i>	34
2.3.5. – <i>Les prévisions pour l’année 2017</i>	36
3 - Les conditions d’exécution du service	37
3.1 - Rappel du contexte	37
3.2 - Rappel de la méthode de calcul de l’intéressement	37
3.3 - Résultats 2016	39
3.4 - Intéressement qualité 2016	40
4 – Le résultat d’exploitation	41

2016 : Joyeux anniversaire à la ligne 604 !



Les chiffres-clés de la Communauté d'Agglomération des trois Frontières

- Aujourd'hui**
10 communes
- 52 000 habitants**
Avec la Communauté de communes de la Porte du Sundgau et du Pays de Sierentz
- Demain**
(à compter du 1er janvier 2017):
- 40 communes**
- 78 000 habitants**
- 54 000 habitants**
Avec la Communauté de communes de la Porte du Sundgau et du Pays de Sierentz

Les chiffres-clés de la ligne 604

- 10 kilomètres**
- 5 véhicules**
- 13 conducteurs**
- 25 arrêts**
(20 côté français, 5 côté suisse)
- Fréquence : toutes les
15 minutes
du lundi au samedi,
toutes les heures en soirée.
Toutes les heures le dimanche.
- 1,3 million de voyageurs**
attendus en 2016
(contre 1,275 million en 2015)

Chronologie de la liaison Saint-Louis-Bâle

- 1900**
Ouverture d'une première ligne de tramway hippomobile, puis électrifiée
- 1914-1915**
Interruption de la ligne à cause de la guerre
- 1939-1947**
Nouvelle interruption de la ligne
- 1957**
Interruption définitive de la ligne de tram transfrontalière
- 1958**
Naissance des Transports urbains de Saint-Louis (TUSL) pour exploiter des bus
- 1963**
Cession de l'exploitation des TUSL à la société privée METROCARS
- 1981**
Début de la coopération tarifaire entre Bâle et Saint-Louis
- 1986**
Lancement de la ligne 604 entre la Cité du rail à Saint-Louis et Schiffflände à Bâle
- 1992**
Prolongement de la ligne 604 vers Neuweg
- 1994**
Création du réseau Distribus, confiée à METROCARS
- 2017**
Liaison en Tram entre Bâle et la gare de Saint-Louis



Les chiffres-clés du réseau 2016 (en €uros HT)

	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016
L'ACTIVITE				
Kilométrage annuel	1 194 798	1 193 228	1 214 365	+ 21 137
Nombre de voyages total	2 395 475	2 483 896	2 540 285	+ 56 389
<i>(dont abonnements)</i>	1 550 669	1 627 978	1 679 702	+ 51 724

LA COMPOSITION DE LA SUBVENTION FORFAITAIRE				
Contribution de la BVB	285 440	297 586	298 209	+ 623
Conseil Départemental (Abo Scolaires)	380 976	393 636	422 112	+ 28 476
Contribution de la CA3F	1 787 967	1 778 207	1 618 326	(-) 159 881
Total Subventions Forfaitaires	2 454 384	2 469 429	2 338 647	(-) 130 782

LE COMPTE D'EXPLOITATION				
Charges totales	3 913 647	3 818 728	3 812 989	+ 5 739
Recettes commerciales	1 597 180	1 650 525	1 756 339	+ 53 345
Recettes commerciales directes	1 659 380	1 778 968	1 872 700	+ 105 814
Provision reversement excédent de recettes à CA3F	(-) 76 557	(-) 142 982	(-) 130 484	+ 12 498
Recettes publicitaires	14 357	14 539	14 123	+ 416
Recettes diverses	19 647	(-) 7 585	16 667	+ 24 252
Facturation CA3F kilomètres supplémentaires	(-) 10 070	(-) 37 298	(-) 13 050	+ 24 248
Participation des entreprises ZI	29 717	29 713	29 717	+ 4
Subventions forfaitaires (CA3F/BVB/CD68)	2 454 384	2 469 429	2 338 647	+ 130 782
Recettes totales	4 071 211	4 112 369	4 111 653	(-) 716

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE				
Matériel roulant	30	30	31	+ 1
Effectif	51,41	51,65	52,22	+ 0,57
Personnel roulant	42,47	42,70	43,22	+ 0,52
Personnel administratif	8,95	8,95	9	+ 0,05

1 – Le cadre institutionnel, l'organisation générale

1.1 – Le cadre contractuel

1.1.1 - La convention d'exploitation du réseau du 14 décembre 2011 et ses avenants

Par Convention d'exploitation du réseau de Transport Urbain Distribus (ci-après « la Convention de DSP »), l'Autorité Organisatrice a confié la gestion et l'exploitation des transports urbains de la Communauté de Communes des Trois Frontières à la société Métrocars, pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

Un avenant n°1, signé le 27 décembre 2012, acte la prise en compte de l'incidence financière du passage de la TVA de 5,5% à 7%, la création d'un nouveau titre senior et des modifications à la consistance de l'offre de la ligne 4 (passage devant la gare de Saint-Louis, services de soirée, dimanche et jours fériés).

Un avenant n°2, signé le 8 janvier 2014, acte la prise en compte de l'incidence financière du passage du taux réduit de TVA de 7% à 10% à partir du 1^{er} janvier 2014, la modification du tarif du ticket à l'unité sur la navette reliant la gare de Saint-Louis à l'aéroport, la mise à disposition de l'Exploitant de locaux pour la création d'une agence commerciale et la modification des modalités de mesure de la qualité de service.

En 2016, un nouvel avenant a été signé (avenant n°3). Ce dernier a pour objet :

1. La modification des tarifs Distribus à commencer au 1^{er} janvier 2016
2. La prise en compte dans les charges d'exploitation du réseau des coûts du 5^{ème} véhicule en service sur la ligne 604 (coût conducteur et amortissement du matériel)

1.2 – Présentation du réseau Distribus

Le périmètre de transport urbain du réseau Distribus couvre 10 communes pour une population de 54.004 habitants, dont la répartition est détaillée comme suit :

	2014*	2015*	2016*	Évolution 2014-2016
Bartenheim	3 803	3 864	3 870	+ 67
Blotzheim	4 276	4 375	4 476	+ 200
Buschwiller	995	1 013	1 006	+ 11
Hégenheim	3 269	3 351	3 421	+ 152
Hésingue	2 539	2 593	2 630	+ 91
Huningue	6 871	6 997	7 055	+ 184
Kembs	4 722	4 947	5 007	+ 285
Rosenau	2 208	2 255	2 292	+ 84
Saint-Louis	20 676	20 350	20 237	(-) 439
Village-Neuf	3 833	3 921	4 010	+ 177
Ensemble de la CA3F	53 192	53 666	54 004	+ 812

*Les chiffres de la population de l'INSEE sont donnés avec un écart de 3 ans (pour l'année 2016, le chiffre de la population correspond au nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2013)

Le Réseau Distribus comporte plusieurs types de services :

- + 5 lignes principales :
 - 1 Huningue – Saint-Louis – Blotzheim
 - 2 Buschwiller – Saint-Louis – Village-Neuf
 - 3 Village-Neuf – Huningue - Bâle
 - 4 Saint-Louis Neuweg – Saint-Louis - Bâle
 - 11 Gare SNCF - EuroAirport

- + 7 lignes complémentaires :
 - 5 Bartenheim – Saint-Louis – Lycée Mermoz
 - 6 Kembs – Rosenau – Lycée Mermoz
 - 7 Kembs – Bartenheim-la-Chaussée - Bâle
 - 8 Bartenheim – Hésingue – Allschwil / Bâle
 - 9 Gare SNCF – ZI Huningue
 - 10 Gare SNCF – ZI Hésingue
 - 12 Saint-Louis – Hauts de Hésingue

- + des services scolaires ne fonctionnant que le matin, à midi et le soir en période scolaire (ligne 5 + renforts sur les lignes 1, 4 et 6)

- + un service spécialisé pour le transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) fonctionnant à la demande et en porte à porte sur l'ensemble du PTU.

- + Les circulations en soirée au-delà de 20h00 se limitent à la ligne 11, dont le dernier départ de l'aéroport est à 23h35 et à la ligne 4 avec un dernier départ de Bâle à 23h30 (00h30 le vendredi et samedi soir.

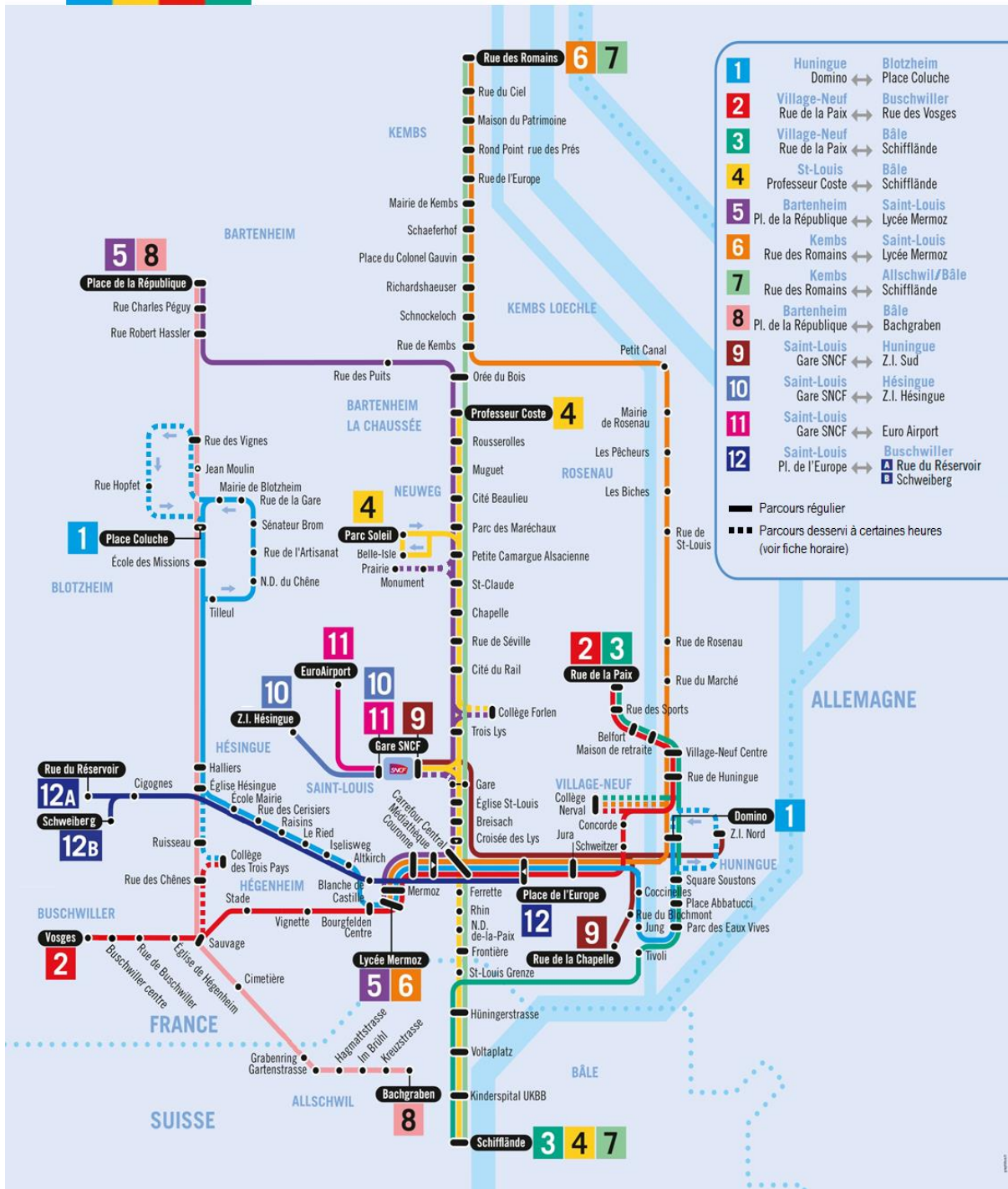
- + Le dimanche, la ligne 11 adopte une fréquence unique d'un bus toutes les trente minutes toute la journée et la ligne 4 une fréquence réduite d'un bus toutes les heures entre 8h00 et 19h00.

Les points d'arrêts de montée/descente :

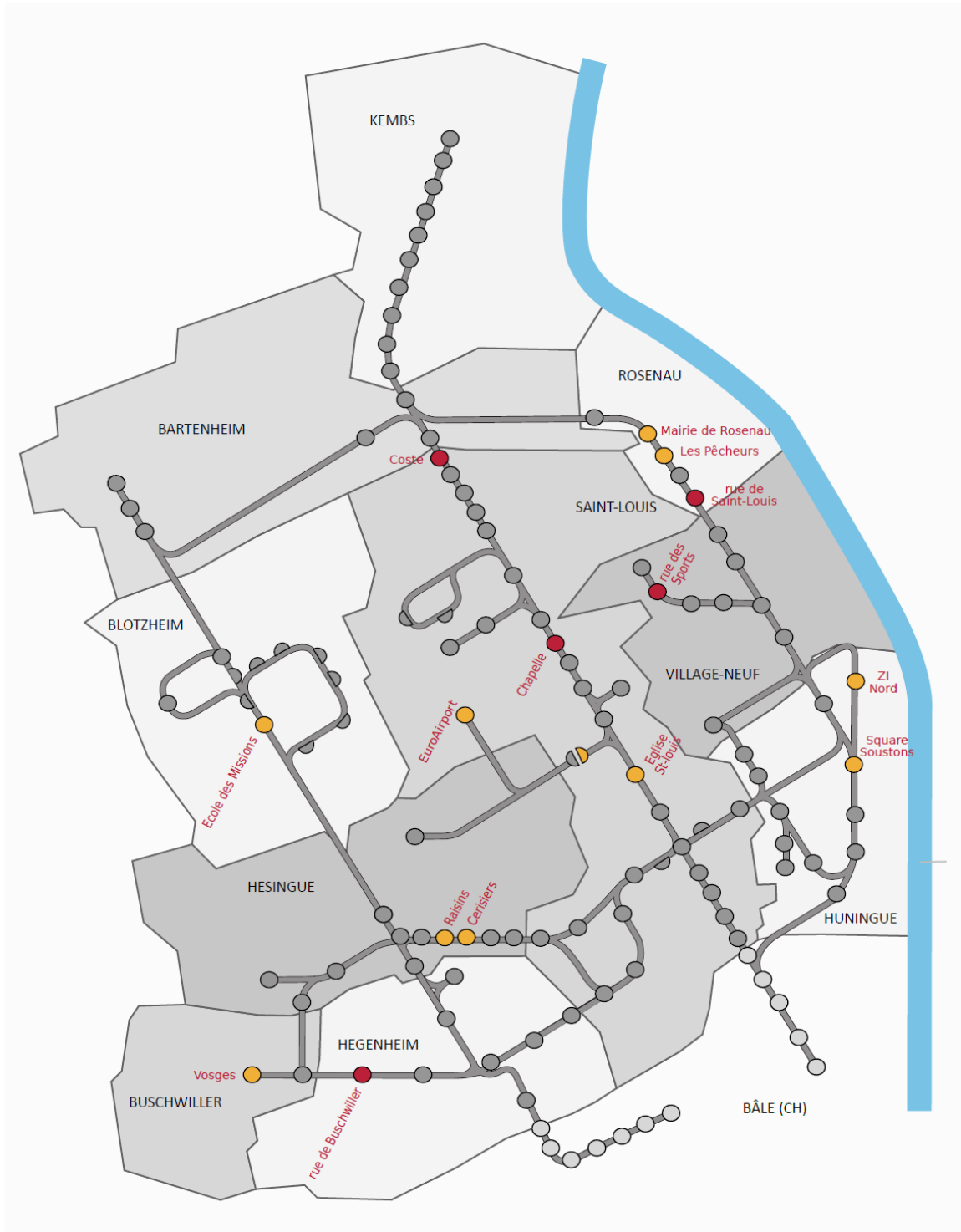
Le réseau comporte 220 points de montée/descente, dont 23 sur territoire suisse.

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES TROIS
FRONTIÈRES

Plan du réseau au 31 décembre 2016



L'accessibilité des arrêts du réseau :



- Travaux 2017
- Travaux programmés en 2018









Au 31 décembre 2016, 96 arrêts sont accessibles, ce qui représente 86% des arrêts du réseau Distribus.

1.3 – L’exploitant

1.3.1 – Les effectifs dédiés au réseau Distribus

Le personnel administratif

Au 31 décembre 2016, l’effectif organisationnel du **réseau Distribus** est d’environ **9 équivalents temps plein (ETP)**. De par l’activité de METROCARS, 12,58 ETP sont nécessaires à l’exploitation globale de l’entreprise. Ces 12,58 ETP interviennent pour le réseau Distribus dans une proportion de 70% de leur temps de travail (soit $12,58 \times 70\% = 9$ ETP pour le réseau).

-  1 Responsable de réseau
-  1 Adjoint de Direction
-  1 Responsable d’Exploitation
-  1,5 Assistant d’exploitation
-  1,5 Contrôleurs
-  2 Techniciens d’atelier
-  2 Responsables de parc
-  5 Administratifs

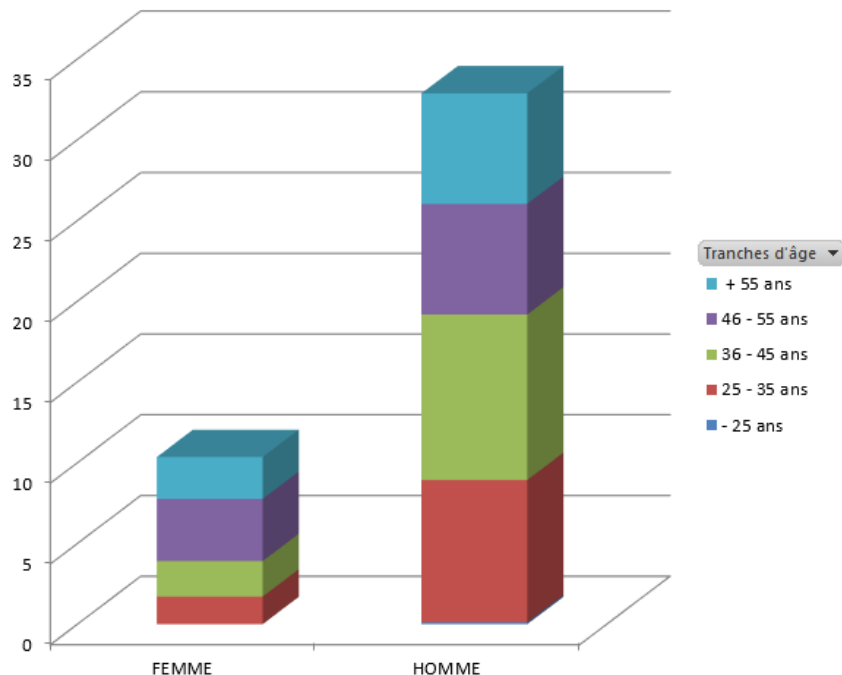
Le personnel de conduite :

L’effectif en personnel de conduite pour l’exploitation du réseau DISTRIBUS est de 43,22 ETP.

Tableaux sociaux du personnel de conduite

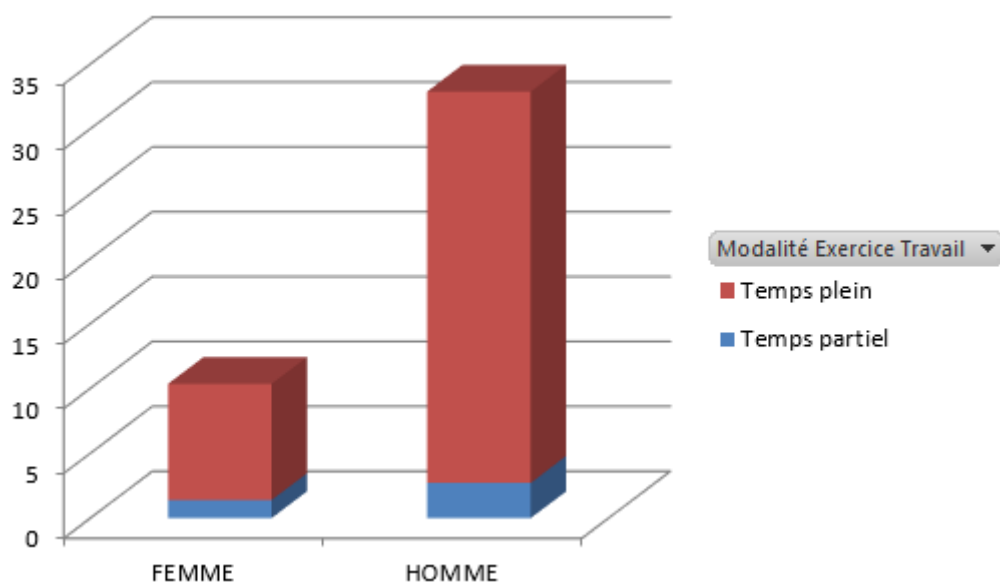
Répartition homme-femme par tranche d'âge :

Somme de ETP	Étiquettes de colonnes					
Étiquettes de lignes	- 25 ans	25 - 35 ans	36 - 45 ans	46 - 55 ans	+ 55 ans	Total général
FEMME	0	1,71	2,2	3,85	2,59	10,35
HOMME	0,11	8,82	10,25	6,85	6,84	32,87
Total général	0,11	10,53	12,45	10,7	9,43	43,22



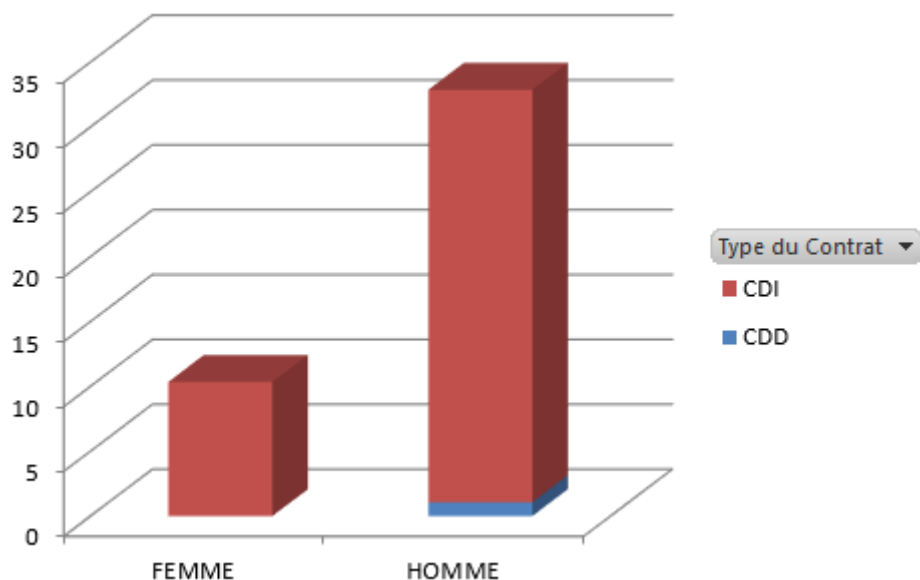
Répartition temps complet / temps partiel :

Étiquettes de lignes	Temps partiel	Temps plein	Total général
FEMME	1,4	8,95	10,35
HOMME	2,72	30,15	32,87
Total général	4,12	39,1	43,22



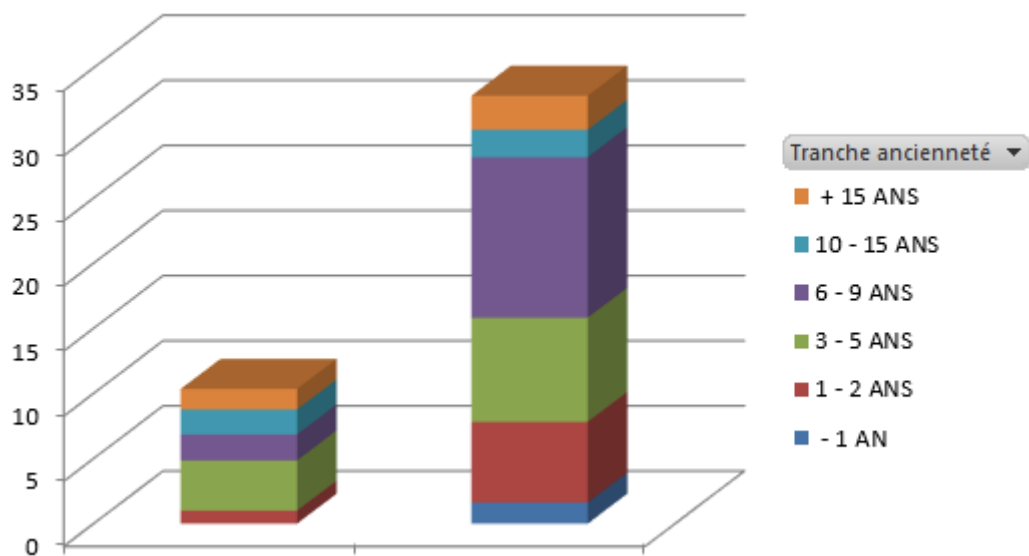
Répartition par type de contrat :

Étiquettes de lignes ▾	CDD	CDI	Total général
FEMME	0	10,35	10,35
HOMME	1,07	31,8	32,87
Total général	1,07	42,15	43,22



Répartition par année d'ancienneté :

Étiquettes de lignes ▾	- 1 AN	1 - 2 ANS	3 - 5 ANS	6 - 9 ANS	10 - 15 ANS	+ 15 ANS	Total général
FEMME	0	1	3,86	2	1,92	1,57	10,35
HOMME	1,62	6,2	8	12,33	2,1	2,62	32,87
Total général	1,62	7,2	11,86	14,33	4,02	4,19	43,22



1.3.2. – La vie sociale

1.3.2.1. – Une politique sociale basée sur le dialogue

La santé et la sécurité au travail, l'égalité professionnelle, le développement de l'emploi, les politiques d'insertion, l'anticipation des mutations et des restructurations, la formation professionnelle, la situation des sous-traitants, le respect des droits collectifs, la négociation collective, la protection sociale, la mobilité sont des thèmes d'actualité dont l'entreprise METROCARS se préoccupe.

La démarche est d'une part unilatérale, en proposant des améliorations constantes tant sur le plan humain (recrutement, formation...) que technique (renouvellement constant du parc de véhicules, structures annexes...).

D'autre part, elle résulte également d'une concertation avec les Instances Représentatives du Personnel, menant à des accords d'entreprise. Parce que c'est bien sur le terrain du dialogue social et de la négociation collective, que des décisions sont prises pour améliorer les conditions de travail de nos salariés et les rendre acteurs de leur parcours professionnel.

A ce titre chez METROCARS, **des représentants du personnel et des délégués syndicaux sont en place**. Notre volonté affichée est de placer le dialogue social au cœur de notre démarche. Pour exemple, divers accords d'entreprise ont été signés avec nos partenaires sociaux tels que :

- ✓ accord sur l'égalité professionnelle Femme/Homme
- ✓ accord sur l'emploi des seniors,
- ✓ accord relatif à l'aménagement, l'organisation et la réduction du temps de travail, et sur la rémunération des personnels des entreprises de transport routier de voyageurs,
- ✓ accord sur la prévention de la pénibilité,
- ✓ accord sur le contingent d'heures supplémentaires
- ✓ accords relatifs à l'épargne salariale (intéressement, participation, PEE/PERCO)
- ✓ Contrat de génération (en cours d'élaboration)

De plus, en matière d'amélioration des conditions de travail, **plus de 91 % de nos contrats de travail sont des contrats à durée indéterminée**, permettant à nos collaborateurs de se projeter tant sur le plan professionnel que personnel, et d'inscrire dans la durée leurs projets **en toute confiance**. Equilibrer travail et vie personnelle est un autre axe sur lequel nos managers agissent en proposant **des contrats à durée indéterminée à temps partiel pour tenir compte de la situation personnel du salarié**. Pour autant, le contrat de travail en CDI doit être accompagné par un processus de formation tant interne qu'externe, **gage d'une réelle adaptation de nos collaborateurs à l'évolution de leur poste de travail**.

1.3.2.2. – Les faits marquants au niveau social en 2016

Au niveau social, l'année 2016 a été marquée par :

Février :

Présentation de la nouvelle dotation de vêtements professionnelle pour 2016 : une nouvelle dotation de vêtements professionnels (gilet, chemise, polo, parka, veste)

Mars :

Entretiens professionnels : A compter du 7 mars 2016, tous les salariés auront un entretien professionnel avec son supérieur hiérarchique. L'entretien constitue un temps d'échange privilégié entre l'entreprise et le salarié, qui doit conduire à la mise en place d'actions de formation, voire de perspectives d'évolution du collaborateur.

Septembre :

Information sur l'application de la grille de l'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE) :

Soucieux de créer un rééquilibrage des grilles d'ancienneté entre les différentes catégories sociaux-professionnels prévues par la CCTNR (conventions collectives) mais également de récompenser la stabilité du salarié au sein de l'entreprise tout en améliorant l'attractivité des métiers par la création de nouveaux échelons au-delà de 15 ans d'ancienneté, les partenaires sociaux décident d'instaurer des dispositions spécifiques pour les grilles d'ancienneté du transport routier de voyageurs.

L'ancienneté dans l'entreprise est composée à partir de la date de formation du contrat de travail. La mise en place de cet accord dans l'entreprise se traduit par une augmentation moyenne de 2,5%.

Autres :

En plus de l'application de ce nouvel accord, dans le cadre de la négociation annuelle sur les salaires et la révision des rémunérations conventionnelles, les augmentations de salaires suivantes ont eu lieu en 2016 :

- Personnel roulant : +0.6% au 1^{er} avril 2016.
- Personnel administratif : +0.6% au 1^{er} juillet 2016.

La reconduction du contrat d'assistance juridique pour tous les conducteurs susceptibles de circuler sur un territoire étranger (Suisse, Allemagne, ...)

1.3.2.3. – La formation professionnelle

Durant l'année 2016, METROCARS a poursuivi les actions de formation déjà entreprises les années précédentes. Cent deux formations ont été dispensées en 2016, représentant sept cents quatre-vingt cinq heures, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

SUJETS DE FORMATION	NOMBRE DE FORMATIONS			NOMBRE D'HEURES		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Formation Continue Obligatoire (FCO)	4	16	22	140	560	770
Accueil et Qualité de service	0	52	0	0	104	0
Test de recrutement	4	0	0	4	0	0
Evaluation de conduite	4	1	4	4	1	4
Manipulation rampe personnes à mobilité réduite	0	17	22	0	34	Inclus ds FCO
Gestes et postures	0	0	0	0	0	0
Eco conduite	26	26	22	78	169	Inclus ds FCO
Utilisation climatisation/chauffage	0	26	22	0	13	Inclus ds FCO
Accompagnement sur le terrain par le moniteur d'entreprise	20	0	0	38	0	0
Sensibilisation à la Sécurité dans les établissements scolaires	0	0	0	16	0	0
SAEIV	-	53	6	-	27	3
Tutorat	-	-	2	-	-	4
Attelage-délestage remorque	-	-	2	-	-	4
TOTAL CONDUCTEURS	58	191	102	280	908	785

1.3.3. - L'organisation matérielle

1.3.3.1. - Le parc de véhicules du réseau

Le parc de véhicules en exploitation pendant l'année 2016 est composé de :

- 21 autobus standards et à empattement court, affectés uniquement au réseau Distribus
- 5 autocars affectés à 50% pour le réseau
- 6.5 minibus
- 3 véhicules légers de type Peugeot 107 et 108, pour effectuer les relais et les relèves des conducteurs

- L'évolution du parc durant l'année 2016 :

- 2 autobus Mercedes CITARO Euro VI sont rentrés en exploitation en 2016. Le premier, immatriculé EA-290-ZN, est entré en avril et a été affecté sur la ligne 2 (Buschwiller – Saint-Louis – Village-Neuf).

Le second, immatriculé ED-002-TZ, est entré en juillet et a été affecté sur la ligne 11 (Gare SNCF – EuroAirport)

Avec ces deux véhicules supplémentaires, Distribus possède au 31 décembre 7 autobus à la norme anti-pollution Euro VI, 3 portes, d'une capacité de 108 places, et au cahier des charges strictement identique à ceux déjà en exploitation.



- 1 minicar MERCEDES Sprinter 9 places, Euro 6

- Places assises : 8 places + conducteur

Ce minicar vient en remplacement du véhicule 4586 ZD 68, il allie rentabilité, polyvalence, confort et sécurité. Il se destine essentiellement au TAD.



- 1 véhicule PEUGEOT 108

- En janvier 2016, un véhicule relais pour remplacer une ancienne Peugeot 107 de janvier 2010, est entré en exploitation. Il s'agit d'une Peugeot 108 dont la motorisation répond également à la norme Euro 6.



Le parc de véhicules dédié au réseau Distribus au 31 décembre 2016 :

Véhicule	Type	Marque	Kilomètres	Date de 1ère mise en circulation	Norme Euro	Années d'activité au 31/12/2016
CJ-647-ES	O.530 CITARO	MERCEDES	515 271	07/05/2007	4	9
639 ZF 68	O.530 CITARO	MERCEDES	442 106	07/05/2007	4	9
CJ-620-ES	O.530 CITARO	MERCEDES	621 631	07/05/2007	4	9
636 ZF 68	O.530 CITARO	MERCEDES	690 723	07/05/2007	4	9
BJ-076-YR	O.530 CITARO	MERCEDES	514 274	08/10/2007	4	9
CZ-664-JG	O.530 CITARO	MERCEDES	480 021	09/05/2008	5	8
CZ-727-JG	O.530 CITARO	MERCEDES	483 493	09/05/2008	5	8
DA-268-CH	O.530 CITARO	MERCEDES	523 654	09/05/2008	5	8
AL-141-FT	O.530 CITARO	MERCEDES	365 935	08/02/2010	5	6
BG-163-BV	O.530 CITARO	MERCEDES	448 175	12/01/2011	5	5
BG-148-BV	O.530 CITARO	MERCEDES	419 862	12/01/2011	5	5
CK-026-VX	O.530 CITARO	MERCEDES	316 481	18/09/2012	5 EEV	4
CK-906-PP	O.530 CITARO	MERCEDES	290 748	11/09/2012	5 EEV	4
CK-917-PP	O.530 CITARO	MERCEDES	285 351	11/09/2012	5 EEV	4
DA-123-EY	O.530 CITARO	MERCEDES	201 367	06/11/2013	6	3
DK-339-ZB	O.530 CITARO	MERCEDES	136 315	15/10/2014	6	2
DK-344-ZB	O.530 CITARO	MERCEDES	150 792	15/10/2014	6	2
DV-566-ND	O.530 CITARO	MERCEDES	88 256	15/09/2015	6	1
DV-571-ND	O.530 CITARO	MERCEDES	96 878	14/09/2015	6	1
EA-290-ZN	O.530 CITARO	MERCEDES	47 301	01/04/2016	6	0
ED-002-TZ	O.530 CITARO	MERCEDES	40 874	12/07/2016	6	0
						5
MINIBUS						
BQ-232-FY	SPRINTER	MERCEDES	197 862	26/06/2011	5	5
CP-253-ZV	SPRINTER CITY	MERCEDES	207 811	21/01/2013	5 EEV	3
CZ-721-YQ	SPRINTER CITY	MERCEDES	161 744	28/10/2013	5 EEV	3
DY-601-DC	SPRINTER	MERCEDES	27 191	15/12/2015	6	1
						3
VÉHICULES MOINS DE 10 PLACES						
EC-783-FB	SPRINTER -9 PL	MERCEDES	5 550	31/05/2016	6	0
						0
VÉHICULES TPMR						
CL-404-NE	JUMPER	CITROEN	131 064	05/10/2012	5	4
AP-438-MB	JUMPER TPMR	CITROEN	121 276	31/03/2010	5	6
						5
AUTOCARS						
DA-207-CH	INTOURO	MERCEDES	394 574	15/08/2008	5	8
BN-483-LD	INTOURO	MERCEDES	204 736	13/05/2011	5	5
BN-851-LC	INTOURO	MERCEDES	275 105	13/05/2011	5	5
CJ-706-GL	INTOURO	MERCEDES	206 339	09/08/2012	5	4
DJ-296-LR	INTOURO M	MERCEDES	87 189	19/08/2014	6	2
						4,8
VÉHICULES RELAIS						
AJ-745-HF	107	PEUGEOT	94 999	05/01/2010	4	5
CH-086-DR	107	PEUGEOT	62 410	29/06/2012	5	3
DZ-326-CX	108	PEUGEOT	14 613	17/02/2016	6	0
						3,33
Moyenne d'âge globale du parc						4,5

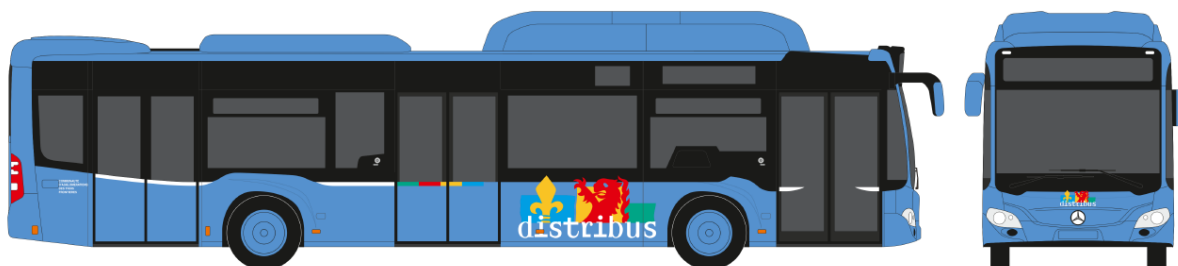
 La moyenne d'âge du parc du réseau Distribus est de **4,5 ans** en **2016**.

1.3.3.2. – Prévisions pour 2017

Conformément au planning prévisionnel de la Délégation de service public, des renouvellements seront effectués.

2 autobus CITARO norme Euro 6 :

Au printemps 2017, 2 véhicules sont prévus en renouvellement. Véhicules strictement identique aux Euro 6 précédents.



1 minibus SPRINTER Mobility 23 Classic TPMR norme Euro 6 :

A l'été 2017, 1 minibus Mercedes SPRINTER Mobility 23 Classic TPMR de norme Euro 6 intégrera le parc Distribus, en remplacement du Citroën Jumper Modulis 50, AP-438-MB. Ce véhicule est essentiellement affecté au transport des personnes à mobilité réduite, ainsi qu'à certains TAD.

La principale différence par rapport au modèle remplacé est l'ancrage des sièges au sol, appelés siège à ancrage rapide. Il peut être en un tour de main, et sans démontage, être présenté en version 6 places ou en version 3 sièges PMR.



1 véhicule relais Peugeot 108 :

A l'automne 2017, un véhicule relais pour remplacer une ancienne Peugeot 107 de janvier 2010. Il s'agit d'une Peugeot 108 dont la motorisation répond également à la norme Euro 6.



1.3.4 - Distribus, bilan du 1^{er} engagement « Objectif CO2 » (2013-2015)

Conformément aux engagements pris, le réseau Distribus poursuit son objectif de réduction des émissions de CO₂.

Pour rappel, la Charte CO₂ urbaine porte sur des actions précises sur lesquelles Distribus s'est engagé pour une période de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Consommation	Année de référence (2012)	Bilan Période 1 (2013)	Bilan Période 2 (2014)	Bilan Période 3 (2015)
Gazole (L)	415 420	442 172	432 796	429 057
Moyenne aux 100 km (L/100km)	32,2	31,4	29,6	30,3
Nombre de km réalisés (commerciaux + HLP)	1 291 114	1 409 411	1 462 411	1 413 726
Émissions de CO ₂ total (tCO ₂)	1 275	1 357	1 329	1 360
Émissions de CO ₂ au km parcouru (gCO ₂ /km)	987,8	963,1	908,6	962,1
Émissions de CO ₂ au voyageur km (gCO ₂ /voy.km)	85,5	73,6	63,1	67,7
Émissions de CO ₂ à l'euro facturé (gCO ₂ /€)	342,7	344,4	318,6	317,5

Une diminution importante est à noter entre l'état des lieux initial (2012) et la période n°3 (2015). En effet, une réduction de la consommation moyenne de près de 2 L/100 a été réalisée depuis la période initiale (2012).

Les émissions de CO₂ restent parfaitement maîtrisées, et Distribus est résolument optimiste dans sa poursuite de réduction des émissions de CO₂, grâce notamment aux excellentes performances enregistrées dans ce domaine par les motorisations de la norme Euro 6.

Au 31/12/2016, le parc Distribus était constitué de 7 véhicules standards normés Euro 6.

Bilan des objectifs par action :

Actions	Année de référence (2012)	Bilan Période 1 (2013)	Bilan Période 2 (2014)	Bilan Période 3 (2015)	Objectif en fin d'engagement (Objectif 2015)
Formalisation d'un plan de maintenance	0 %	48,5 %	100 %	100 %	100 %
Gonflage des pneumatiques	0 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Amélioration du suivi des consommations - Collecte de l'information	Suivi informatique des consommations internes	1 seul véhicule équipé d'un boîtier de télématique embarqué Suivi informatique des consos internes	90,9% des véhicules équipés en télématique embarquée. Suivi informatique des consommations internes	90,9% des véhicules équipés en télématique embarquée. Suivi informatique des consommations internes	Équipement d'une partie des véhicules en télématique embarquée
Télématique embarquée	0 %	3 %	90,9 %	90,9 %	50 %
Première formation à l'éco conduite	0 %	38,1 %	38,1 %	100 %	20 %
Optimisation de l'utilisation de la climatisation et du chauffage	0 %	38,1 %	100 %	100 %	20 %
Mise en place de dispositifs incitatifs	0 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Propositions d'amélioration du réseau de transport public	0 %	25 %	50 %	50 %	100 %
Remontée d'informations environnementales aux AOT	0 %	0 %	50 %	50 %	50 %

L'objectif de réduction des émissions de CO₂ du réseau Distribus de 5% sur 3 ans donne les résultats suivants :

Indicateur retenu	Objectif de réduction en fin d'engagement	Situation Période 1 (2013)	Situation Période 2 (2014)	Situation Période 3 (2015)
g CO ₂ / km	(-) 5 %	(-) 2,5 %	(-) 8 %	(-) 5,6 %
g CO ₂ / voy.km	(-) 2 %	(-) 13,9 %	(-) 26,1 %	(-) 23,3 %

Après la deuxième année d'engagement, Distribus peut se prévaloir d'avoir baissé ses émissions de CO₂/km de manière plus que satisfaisante. Ainsi, sur un objectif en fin d'engagement de 5% de diminution, la première année s'est traduite par une baisse de 2,5%, et la seconde de 8%, et la troisième de 6%.

2 – Les indicateurs de qualité de service

2.1 – Les données techniques et physiques

2.1.1 - L'offre kilométrique

2.1.1.1. - L'offre kilométrique contractuelle

L'offre kilométrique contractuelle définie initialement à l'article 3 de la convention d'exploitation du 28 décembre 2011 est de 1.124.317 kilomètres commerciaux en charge.

L'avenant n°1 à la convention d'exploitation du réseau de transport urbain Distribus 2012-2018 fixe, à l'article 3, le passage de la ligne 4 devant la gare de Saint-Louis, ainsi que la création de services de soirée, dimanches et jours fériés sur la ligne 4.

L'offre kilométrique, issue de la convention d'exploitation du réseau de transport urbain Distribus 2012-2018, dans son avenant n°1, est de 1.170.300 kms.

Le nombre de kilomètres effectivement réalisés en 2016 est de 1.214.364 kms.

Tableau de synthèse : Le tableau ci-dessous explique les écarts entre les kilomètres de l'avenant n°1 et les kilomètres réellement effectués. Il n'est pas à prévoir de changement significatif concernant le kilométrage prévisionnel pour l'année 2017.

Lignes	Avenant n°1	Km réalisés 2014	Km réalisés 2015	Km réalisés 2016	Ecart 2016 / Avenant n°1	Nature de l'écart	Prévisionnel 2017
Ligne 1	158 919	158 139	159 168	161 130	2 211	Renforts scol. + Calendrier	161 000
Ligne 2	140 762	139 214	140 032	141 534	772	Calendrier	142 000
Ligne 3	112 996	112 146	112 294	113 374	378	Calendrier	114 000
Ligne 4	352 106	354 063	369 275	372 598	20 492	Renforts L4 + nouvelle offre	370 000
Ligne 5	31 349	31 382	30 257	30 291	-1 058		31 000
Ligne 6	113 925	112 704	112 942	113 387	-538	Calendrier	113 925
Ligne 7	60 259	53 918	55 803	55 476	-4 783	Calendrier + TAD	55 000
Ligne 8	45 195	74 644	66 359	70 213	25 018	Nouvelle offre Calendrier / TAD	70 000
Ligne 9	7 831	7 769	7 831	7 863	-32		7 840
Ligne 10	3 313	3 287	3 313	3 313	0		3 313
Ligne 11	113 645	113 176	112 935	113 685	40		113 645
TPMR	30 000	34 356	23 019	31 500	1 500	Zone géographq. de résa +éloignée	31 000
Total Kms	1 170 300	1 194 798	1 193 228	1 214 364	44 000		1 212 723

2.1.1.2. - Explications des écarts significatifs :

- ✚ Les écarts constatés sur les lignes 1, 2, 3, 5, 6, 9, 10, 11 correspondent à des jours de fonctionnement différents entre l'avenant n°1 et l'année 2014 (calendrier).
- ✚ L'écart constaté sur la ligne 4 correspond :
 1. Renforcement de la ligne 4^E du Carrefour Central vers le collège Forlen,
 2. Renforcement de l'offre du samedi après-midi.
- ✚ L'écart le plus significatif concerne la ligne 8 à savoir : 25.018 km (voir détail dans le tableau ci-dessous).

Ligne 8 kilomètres réguliers	Km régulier Nouvelle L8	Km régulier Avenant n°1	Écart
janvier	4 800	2 276	2 524
février	4 800	2 276	2 524
mars	4 800	2 276	2 524
avril	4 800	2 276	2 524
mai	4 800	2 276	2 524
juin	4 800	2 276	2 524
juillet	4 800	2 276	2 524
août	4 800	2 276	2 524
septembre	4 800	2 276	2 524
octobre	4 800	2 276	2 524
novembre	4 800	2 276	2 524
décembre	4 800	2 276	2 524
Total	57 600	27 312	30 288

Ligne 8 TAD 2016	Convention	Effectués	Km non effectués
Km	17 885	12 558	(-) 5 327

Écart entre les km réguliers Nouvelle L8 et l'Avenant n°1	30 288
Km TAD 2016 non effectués	(-) 5 327
Écart km 2015 et l'Avenant n°1	24 961

L'écart entre 24 961 et 25 018 est dû à la différence des jours de fonctionnement entre l'année de référence (2012) et l'année 2016 (calendrier). Les kilomètres non effectués sont comptabilisés dans les kilomètres totaux réalisés en 2016 soit 1.214.364 km.

2.1.1.3. - Détail des kilomètres supplémentaires 2016

En 2016, les kilomètres TAD effectués au moyen des petits véhicules ont donné lieu à une restitution à la CA3F des kilomètres non effectués soit 10 259,62 km dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

Kilomètres supplémentaires	Grand véhicule	Petit Véhicule	Dont TPMP
janvier	382	(-) 920,7	2 725
février	929,8	(-) 748,9	2 539
mars	460,5	319,7	3 410
avril	210,1	(-) 728,8	2 704
mai	402,9	(-) 561	2 746
juin	420,2	(-) 432,8	2 495
juillet	207,1	(-) 2 529,1	1 295
août	93,6	(-) 2 502	1 626
septembre	464,4	(-) 1 069,9	2 401
octobre	501,9	(-) 874,4	2 781
novembre	766	(-) 194,4	3 155
décembre	479,2	(-) 17,4	3 623
Sous Total	5 317,7	(-) 10 259,6	31 500
	(-) 4 941,9		

On constate une augmentation du nombre de kilomètres effectués au moyen de véhicules standards soit 5 317,7 km. Dans le même temps, le kilométrage conventionnel des petits véhicules n'a pas été atteint (-10 259,62 km).

2.1.2. – Données et ratios du réseau Distribus

Données du réseau :

Données	2014	2015	2016	Réseau de Vichy
Population desservie	53 192	53 666	54 004	56 000
Kilomètres produits	1 194 798	1 193 228	1 214 365	855 000
Nombre de voyages	2 395 623	2 483 896	2 540 285	1 168 000
Effectif total	51,42	51,65	52,22	50
Effectif agents roulants	42,47	42,70	43,22	---
Recettes commerciales	1 659 380	1 778 967	1 872 700	521 000
Dépenses de fonctionnement	3 913 647	3 818 728	3 812 989	3 214 000

Ratios du réseau :

Ratios	2014	2015	2016	Réseau de Vichy
Kilomètres par habitant	22,46	22,23	22,47	15,30
Voyages par habitant	45,03	46,28	47,03	21,00
Voyages par kilomètre	2,00	2,08	2,09	1,40
Kilomètres par salarié	23 385	23 102	23 255	17 092
Kilomètres par agent roulant	28 139	27 944	28 097	18 991
Recettes par voyage (€)	0,66	0,72	0,74	0,45
Dépenses par voyage (€)	1,63	1,54	1,50	2,75
Dépenses par kilomètre (€)	3,27	3,20	3,14	3,76
Taux de couverture des dépenses (R/D en %)	42,40	46,59	49,11	16,2

Comme l'année dernière, nous avons pris comme réseau de comparaison celui de la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier (03) avec 56 000 habitants (chiffres UTP), dont la ville de Vichy même compte 25 279 habitants, comparables aux 54 004 habitants de la Communauté de Communes des Trois-Frontières, dont la ville de Saint-Louis même avec 20 237 habitants.

Il est à noter deux points très intéressants :

1. Le taux de couverture des dépenses : Avec un taux de couverture de près de 50% des dépenses par les recettes, Distribus réalise un excellent résultat, en comparaison de celui réalisé par le réseau « MobiVie » de Vichy.
2. La bonne santé du réseau se traduit également par une recette par voyages en hausse, et une dépense par voyages en baisse.

2.2 - Les prestations aux clients

2.2.1 - La tarification

La gamme tarifaire 2016 : Comparatif avec 2014 et 2015

Gamme tarifaire	Tarifs CA3F			Tarifs transfrontaliers		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Ticket unité Aéroport, vendu à bord du bus et aux guichets SNCF, valable une heure	2,50 €	2,50 €	2,50 €	---	---	---
Ticket unité, vendu à bord	1,30 €	1,30 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	3,50 €
Ticket journalier (Alsa+/ Triregio)	3,50 €	3,50 €	3,50 €	7,00 €	8,00 €	9,10 €
Carnet de 12 voyages	10,00 €	10,00 €	12,00 €	---	---	---
Abonnement mensuel junior	9,00 €	9,00 €	11,00 €	60,00 €	62,00 €*	64,00 €*
Abonnement mensuel adulte	28,00 €	28,00 €	31,00 €	77,50 €	80,00 €*	84,00 €*
Abonnement annuel junior	90,00 €	90,00 €	110,00 €	---	---	---
Abonnement annuel adulte	280,00 €	280,00 €	310,00 €	---	---	---

L'augmentation tarifaire Distribus est intervenue au 1^{er} juillet 2016.

L'augmentation du titre TTRegio à 9,10 € est intervenue au 11 décembre 2016.

*Augmentations liées au changement du cours du franc suisse

Les accords tarifaires avec la Région : la tarification Alsa+

En 2016, la gamme tarifaire Alsa+ a augmenté à compter du 1^{er} juillet, selon le tableau ci-dessus :

Titres Alsa+	2014	2015	2016
Alsa+ 24 heures Saint-Louis	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Alsa+ Groupe Journée Saint-Louis	5,10 €	5,20 €	5,20 €
Alsa+ 24 heures Haut-Rhin	21,60 €	21,80 €	22,00 €
Alsa+ Groupe Journée Haut-Rhin	22,70 €	22,90 €	23,10 €
Alsa+ 24 heures Alsace	35,60 €	35,90 €	36,20 €
Alsa+ Groupe Journée Alsace	36,70 €	37,00 €	37,30 €

Titres Vendus	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Alsa+ JOB Mensuel	1 898	1 863	(-) 1,8 %	1 881	+ 1,0 %
Alsa+ JOB Hebdo	990	1 068	+ 7,9 %	872	(-) 18,3 %
Alsa+ CAMPUS Mensuel	287	289	+ 0,7 %	340	+ 17,7 %
Alsa+ CAMPUS Hebdo	125	104	(-) 16,8 %	182	+ 75 %

Répartition par lignes en 2016	Ligne 9 Z.I HUNINGUE	Ligne 10 Z.I HESINGUE	Ligne 11 NAVETTE AEROPORT
Alsa+ JOB Mensuel	60 %	14 %	26 %
Alsa+ JOB Hebdo	60 %	14 %	26 %
Alsa+ CAMPUS (Mensuel + Hebdo)	100 % sur la ligne 5 à destination du lycée Mermoz		

2.2.2 - Les recettes commerciales

La recette commerciale de l'année 2016

1/ Les recettes clientèle directes sont de 2 059 970 € TTC, **soit 1 872 700 € HT, ce qui représente une évolution de 8,46 % soit 146 014 € HT de plus en comparaison avec l'année 2015.**

2/ Le Conseil Départemental a versé une somme de **422 112 € HT** (abonnements scolaires), en hausse de 28 476 € par rapport à la dotation de l'année 2015.

Cette somme correspond à une participation de l'Etat au titre de la Dotation Globale Décentralisée (DGD) et au complément versé par le Département.

➡ **Les recettes commerciales du réseau avec la dotation départementale représentent au titre de l'année 2016 : 2 294 812 € HT** (ce montant ne tient pas compte du reversement TNW).

La répartition de la recette commerciale par catégorie

La répartition de l'ensemble de la recette commerciale du réseau, y compris les financements de trajets scolaires provenant du Conseil Départemental est la suivante :

Recettes HT	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Billetterie	967 508,20	982 738,82	+ 1,6 %	1 060 466,00	+ 7,6 %
Abonnements Distribus juniors	208 420,90	220 607,27	+ 5,9 %	256 676,00	+ 16,3 %
Abonnements TNW juniors	37 628,18	39 822,27	+ 5,8 %	44 615,00	+ 12 %
Abonnements Distribus Adultes/Rubis	203 136,36	217 168,18	+ 6,9 %	232 238,00	+ 6,9 %
Abonnements TNW adultes	242 686,36	266 350,00	+ 9,7 %	278 705,00	+ 4,6 %
Conseil Départemental	380 976,00	393 636,00	+ 3,3 %	422 112,00	+ 7,2 %
Total général	2 040 356,00	2 120 322,55	+ 3,92 %	2 294 812,00	+ 8,3 %

La recette commerciale 2016 est en évolution de + 8,3 % en comparaison à l'année 2015, passant de 2.120.323 € HT en 2015 à 2.294.812 € HT en 2016, soit 174.489 € supplémentaires.

La répartition par catégorie est détaillée dans les tableaux qui suivent.

La répartition de la recette clientèle billetterie

Billetterie (€ HT)	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
2,50 € (Aéroport)	191 904,55	204 429,55	+ 6,5 %	218 018,18	+ 6,7 %
1,30 € / 1,50 € (Unité)	337 621,82	325 915,91	(-) 3,5 %	345 076,64	+ 5,9 %
2,20 € / 2,60 € (Duo)	213 216,00	228 920,00	+ 7,4 %	247 051,64	+ 7,9 %
3,00 € / 3,50 € (TNW)	15 531,82	14 443,64	(-) 7,0 %	14 644,09	+ 1,4 %
3,50 € (Alsa+)	6 900,90	8 310,91	+ 20,4 %	7 276,82	(-) 12,4 %
Tickets Triregio	17 024,09	22 501,55	+ 30,2 %	23 378,82	+ 3,9 %
Autres (carnaval, billets bleus)	2 509,20	3 076,91	+ 22,6 %	1 895,00	(-) 38,4 %
TPMR + Groupes	15 318,00	11 713,09	(-) 23,5 %	17 282,55	+ 47,6 %
Cartes 12 voyages + Rubis 10 Voyages	167 481,82	163 427,27	(-) 2,4 %	185 841,82	+ 13,7 %
Total général	967 508,20	982 738,82	+ 1,6 %	1 060 465,55	+ 7,9 %

Il est à observer une progression des recettes de l'ensemble des titres, dans des proportions assez importantes (de + 4 % à + 14 %), liées à l'augmentation des tarifs intervenue au 1^{er} juillet 2016.

La répartition de la recette clientèle abonnement « Juniors » et « Adultes »

Abos juniors (€ HT)	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Juniors Mensuels	57 379,09	60 790,91	+ 6,0 %	63 715,45	+ 4,8 %
Juniors Annuels	148 500,00	157 336,36	+ 6,0 %	189 500,00	+ 20,4 %
Juniors TNW	37 628,18	39 822,27	+ 5,8 %	44 615,45	+ 12,0 %
Juniors SNCF	2 087,27	2 101,82	+ 0,7 %	2 798,18	+ 33,1 %
Hebdo SNCF	454,54	378,18	(-) 16,8 %	661,82	+ 75,0 %
Total général	246 049,08	260 429,55	+ 5,8 %	301 290,91	+ 15,7 %

Les recettes des abonnements juniors progressent de manière beaucoup plus importante en 2016 par rapport à 2015, passant de 260.430 € à 301.291 €, soit une augmentation de 40.861 € (+ 16 %). Ces bons chiffres sont essentiellement à mettre à l'actif de l'augmentation des tarifs du 01/07/2016.

Abos adultes (€ HT)	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Adultes Mensuels	93 927,27	104 007,27	+ 10,7 %	112 548,18	+ 8,2 %
Adultes Annuels	38 690,90	40 981,82	+ 5,9 %	41 472,73	+ 1,2 %
Adultes Rubis Mensuel	11 470,90	12 837,27	+ 11,9 %	14 662,73	+ 14,2 %
Adultes Rubis Annuel	9 163,63	10 063,64	+ 9,8 %	12 145,45	+ 20,7 %
Adultes TNW	242 686,36	266 350,00	+ 9,7 %	278 705,00	+ 4,6 %
Adultes SNCF	41 410,90	40 647,27	(-) 1,8 %	43 494,55	+ 7,0 %
Hebdo SNCF	7 200,00	7 767,27	+ 7,9 %	6 341,82	(-) 18,4 %
Adultes TPMR	1 272,76	863,64	(-) 32,1 %	1 572,73	+ 82,1 %
Total général	445 822,72	483 518,18	+ 8,5 %	510 943,18	+ 5,7 %

Concernant les abonnements adultes, l'augmentation des recettes de 27.425 € HT (+ 5,7 %) s'explique par une augmentation des ventes de 2,13 % et des tarifs au 01/07/2016.

La répartition de la recette totale du Réseau :

Répartition de la Recette HT	2014	2015	2016
Recettes Commerciales Directes	1 659 380	1 726 686	1 872 700
Facturation CA3F Kms supplémentaires	(-) 10 070	(-) 37 298	
Participation entreprises ZI	29 717	29 713	
Provision reversement excédent de recettes à la CA3F	(-) 76 557	(-) 142 982	
Recettes Publicitaires	14 357	14 539	
Total intermédiaire 1	1 616 827	1 590 658	
Subvention Forfaitaire BVB (*)	285 440	297 586	
Subvention Forfaitaire CD 68	380 376	393 636	422 112
Solde à la charge CA3F	1 787 967	1 778 207	
Total intermédiaire 2	2 454 384	2 469 429	
Total général (1+2)	4 228 746	4 060 087	

2.2.3. – La fréquentation du réseau

Réseau Distribus	2014	2015	Evolution 2014-2015 (en %)	2016	Evolution 2015-2016	
					(en %)	(en nombre de voyages)
Ligne 1	292 157	299 602	+ 2,55 %	298 440	(-) 0,39 %	(-) 1 162
Ligne 2	172 928	168 715	(-) 2,44 %	165 641	(-) 1,82 %	(-) 3 074
Ligne 3	274 707	269 117	(-) 2,03 %	283 509	+ 5,35 %	+ 14 392
Ligne 4	1 185 135	1 275 708	+ 7,64 %	1 318 419	+ 3,35 %	+ 42 711
Ligne 5	110 596	103 224	(-) 6,67 %	104 311	+ 1,05 %	+ 1 087
Ligne 6	93 359	90 604	(-) 2,95 %	86 192	(-) 4,87 %	(-) 4 412
Ligne 7	42 154	44 154	+ 4,74 %	42 185	(-) 4,46 %	(-) 1 969
Ligne 8	18 257	20 124	+ 10,23 %	27 519	+ 36,75 %	+ 7 395
Ligne 9	44 120	48 124	+ 9,08 %	54 513	+ 13,28 %	+ 6 389
Ligne 10	25 615	22 492	(-) 12,19 %	13 646	(-) 39,33 %	(-) 8 846
Ligne 11	128 896	134 748	+ 4,54 %	140 361	+ 4,17 %	+ 5 613
Ligne 12	3 913	2 857	(-) 26,99 %	3 464	+ 21,25 %	+ 607
TPMR	3 786	4 427	+ 16,93 %	2 085	(-) 52,90 %	(-) 2 342
TOTAL	2 395 623	2 483 896	+ 3,68 %	2 540 285	+ 2,27 %	+ 56 389

La fréquentation en 2016

En 2016, le réseau a transporté **2 540 285 voyageurs**, soit une augmentation de 2,27 % par rapport à l'année 2015. Tout comme en 2015, il est à constater que la ligne 4 affiche la progression la plus forte du réseau avec 42 711 voyages supplémentaires, soit une évolution de 3,35 % par rapport à 2015 et 1 318 419 voyages réalisés.

Après une année 2015 où le TPMR avait augmenté de 17 % par rapport à 2014, il est à constater une baisse significative de l'utilisation de ce service en 2016 (- 2.342 voyages, soit - 53 %).

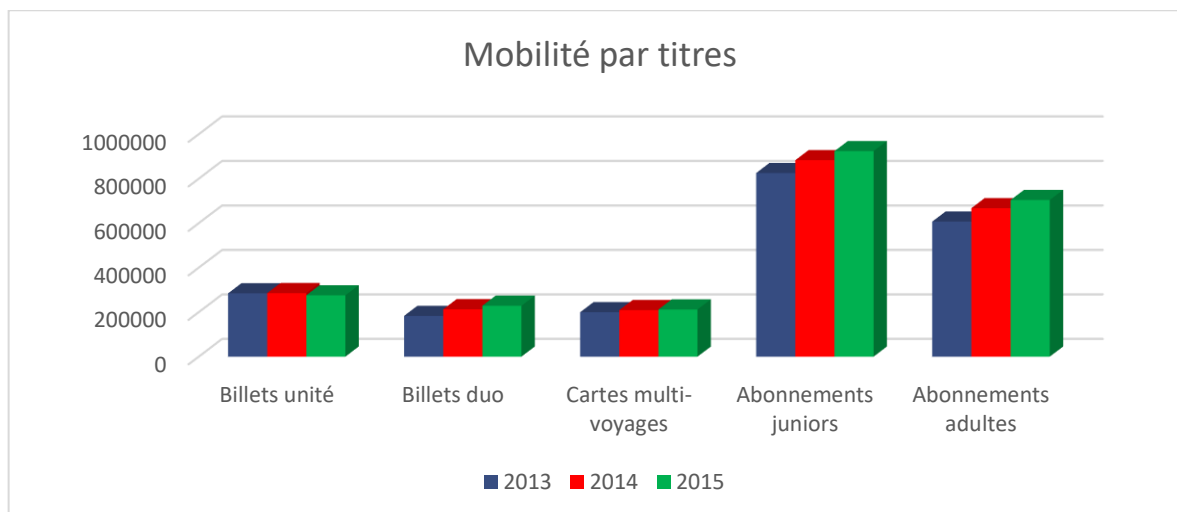
On constate une légère diminution de la mobilité pour les lignes 1 et 2, soit respectivement - 0,4 % et - 1,8 %. Cette baisse s'explique certainement par l'impossibilité de desservir des quartiers importants comme Mermoz, la Polyclinique des 3 Frontières et le centre commercial Avenue du Général de Gaulle.

Concernant la ligne 10 (Gare SNCF – ZI Héringue) la baisse enregistré en 2015 se confirme en 2016 et devra vraisemblablement faire l'objet d'une refonte.

Au total, l'évolution de la fréquentation représente **56 389 voyages supplémentaires** sur l'année, à comparer aux 88.273 enregistrés en 2015.

La mobilité par titres

Titres	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Billets unité	285 680	275 775	(-) 3,47 %	271 085	(-) 1,70 %
Billets duo	213 216	228 920	+ 7,37 %	227 012	(-) 0,83 %
Cartes multi-voyages	209 375	212 118	+ 1,31 %	217 207	+ 2,40 %
Abonnements juniors	883 142	923 822	+ 4,61 %	950 326	+ 2,87 %
Abonnements adultes	667 527	704 156	+ 5,49 %	729 376	+ 3,58 %



Comme les années précédentes, le nombre d'abonnements juniors et adultes est en augmentation (respectivement 2,9 % et 3,6 %).

A l'inverse, le nombre de billets unité et duo vendus sont en baisse (respectivement -1,7 % et -0,8 %). La fidélisation de la clientèle est donc confortée.

2.2.4 - La commercialisation

Les lieux de commercialisation

Le tableau suivant identifie la répartition de la recette commerciale directe (hors abonnements subventionnés par le Conseil Départemental) par type de points de vente.

Type de point de vente	Recettes HT 2016	%
Les Véhicules	1 017 900 € Dont 218 4018 € billets aéroport	54 %
L'accueil commercial (Croisée des Lys)	494 100 €	26 %
Les dépositaires	360 700 € Dont TNW 253 450 € Dont SNCF 53 296 €	20 %
TOTAL	1 872 700 €	100 %

Les véhicules

54 % des recettes directes du réseau sont vendues à bord des véhicules. Cette recette correspond en grande partie aux voyages effectués avec des billets unitaires et des cartes de voyages.

L'accueil commercial (Croisée des Lys)

Les ventes réalisées à l'agence commerciale du centre-ville, représentent 26% des ventes totales. Les principaux titres vendus sont les abonnements mensuels, annuels et transfrontaliers.

Les dépositaires

20 % des ventes sont réalisés par les dépositaires. Ce pourcentage est identique par rapport à 2015. Ceci s'explique en partie par l'implantation de l'agence commerciale au centre-ville de Saint-Louis et par une baisse du nombre de dépositaires dans certaines communes.

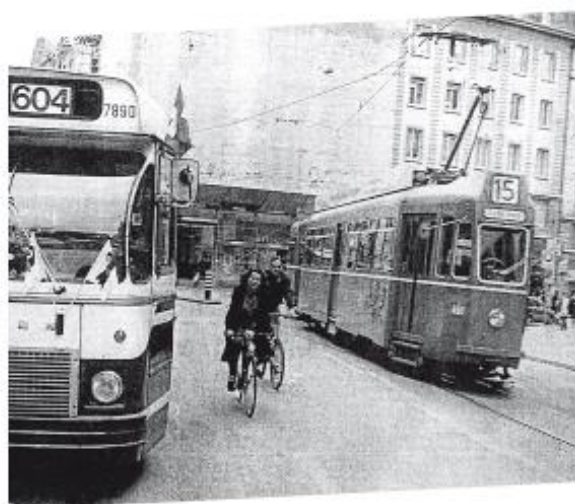
2.3. - La politique commerciale

2.3.1. – L’anniversaire des 30 ans de la ligne 604

Un exemple de coopération transfrontalière



Quel plus bel exemple qu’une ligne de transport en commun traversant chaque jour une frontière entre deux pays pour illustrer au mieux l’idée de coopération transfrontalière ? Concrète et utile pour les administrés et les usagers, la ligne 604 fait partie de ces projets qui donnent corps à la coopération entre la Suisse et la France, entre la Communauté d’Agglomération des Trois Frontières et la ville de Bâle. Elle est le fruit de plus d’un siècle de dialogue et d’échanges entre les élus des deux côtés de la frontière, qui ont souhaité prendre en compte l’essor économique et démographique de ce territoire et proposer des solutions de mobilité au service de la population des deux côtés de la frontière.



Avec le soutien permanent des collectivités et de leurs élus, cette coopération transfrontalière pragmatique, solide et efficace doit permettre à Distribus de continuer à accompagner le développement

urbain et les mutations de ce territoire, en particulier côté français, pour permettre au plus grand nombre de citoyens de rester connectés avec Bâle.



Une ligne ultra moderne

La ligne 604 est à l'image du réseau Distribus dans son ensemble : moderne et performante (5 bus répondant aux normes Euro 5 EEV pour la 604). Distribus affiche des caractéristiques rares en France pour un réseau public d'une agglomération de cette taille. Avec une moyenne d'âge de 4 ans, le parc de bus est ainsi particulièrement respectueux de l'environnement et au goût du jour en matière de design et de confort.

Plusieurs technologies ont été adoptées afin de faciliter le quotidien des voyageurs et le suivi du trafic. En particulier le Système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV), qui permet une annonce visuelle et sonore des arrêts. Du point de vue de l'exploitation, le SAEIV permet un suivi précis de la situation géographique de chaque bus, tant du côté français que suisse et se présente ainsi comme un outil de régulation très efficace, complété par un dispositif de priorité de passage aux feux rouges pour fluidifier le trafic des bus publics. Enfin, Distribus a également mis

en place un système de billettique sans contact depuis 2007, une démarche très innovante à l'époque pour un réseau de cette dimension.

A noter, encore, que le choix d'une fréquence de 15 minutes pour la 604 permet aussi de se rapprocher des standards de Bâle, qui affichent en général des fréquences de 7 minutes.

Par ailleurs, une application dédiée pour smartphone sera lancée pour faciliter encore plus l'accès à l'information sur l'état du trafic pour les utilisateurs du réseau, renforçant cette dimension de transport connecté.

Distribus a ainsi fait le choix de l'innovation permanente pour apporter plus de confort à ses collaborateurs et à ses utilisateurs. Une stratégie également stimulée par le voisinage et les interconnexions permanentes avec cette grande métropole mondiale qu'est Bâle.



Un enjeu de développement économique et touristique



Le dynamisme économique du territoire des Trois Frontières n'est plus à démontrer. Cette vitalité implique, de la part des collectivités et notamment de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, de prendre en compte les besoins de la population et des entreprises en matière d'infrastructures et de déplacements. En tant qu'Autorité organisatrice du transport (AOT), la Communauté d'Agglomération est donc responsable de la mobilité de ses administrés, en particulier de ceux qui doivent se rendre sur leur lieu de travail ou dans les écoles, les collèges et les lycées.



Le transport public est un outil essentiel de l'attractivité d'un territoire et contribue activement à son développement économique. Dans cette optique, Distribus et la ligne 604 en particulier depuis 30 ans, jouent à plein leur rôle, avec la souplesse d'exploitation d'un réseau de bus qui permet de s'adapter à toutes les circonstances, ponctuellement ou durablement, tout en réduisant le nombre de voitures en ville, tant à Saint-Louis qu'à Bâle. Parcours, fréquence, plages horaires : la ligne 604 offre une réponse adaptée aux besoins des entreprises et à leurs salariés, des deux côtés de la frontière.

La ligne 604 est aussi celle qui permet d'exploiter au mieux les ressources touristiques de l'Agglomération ludovicienne en permettant un accès direct par un arrêt de bus dédié à la Petite Camargue Alsacienne, véritable havre de paix écologique en bordure de la ville et lieu de promenade prisé des habitants de l'Agglomération comme de ceux de Bâle. De quoi également permettre à la 604 de renforcer sa vocation binationale en transportant des passagers des deux pays et dans les deux sens.



2.3.2. – Le service d’aide à l’exploitation et à l’information voyageurs

Pour rappel, ce système mis en place au printemps 2015 a apporté satisfaction dans de nombreux domaines. Un exemple concret : la gestion du Carnaval de Bâle, du 15 au 17 février 2016.

Durant ces trois jours, Distribus a pu faire face de façon remarquable à un surplus très important de clientèle, grâce à une connaissance parfaite de la localisation de ses véhicules, ce qui a permis une attente minimale aux arrêts importants.

Au 31/12/2016, tous les véhicules du réseau sont équipés du dispositif : annonces sonores et visuelles



Bandeau lumineux et annonces sonores

Pupitre conducteur dans tous les véhicules du réseau



2.3.3. - La navette Gare SNCF - EuroAirport (Ligne 11)

Durant toute l'année 2016, la prise en charge des clients s'est faite à un arrêt provisoire rue Alexandre Freund, obligeant les usagers à un déplacement piétonnier supplémentaire entre les quais et l'arrêt de bus.

Cela n'a toutefois pas eu de répercussions sur les résultats 2016, qui sont en progression, tant en fréquentation (+ 4,17 %), qu'en recettes (+ 6,52 %).

Les chiffres :

Ligne 11	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Titres vendus	87 245	93 269	+ 6,90 %	98 917	+ 6,06 %
Fréquentation	128 896	134 748	+ 4,54 %	140 361	+ 4,17 %
Recettes (€)	242 365	256 351	+ 5,77 %	273 068	+ 6,52 %



2.3.4. – Les autres événements de l'année

2.3.4.1. - Nuit des musées 2016

En 2016, cette manifestation a eu lieu le 22 janvier. Contrairement aux années antérieures, et pour les années futures, nous ne prendrons que les chiffres réalisés par les 2 véhicules spéciaux en service pour la Nuit des musées, et non ceux de la ligne 4 à partir de 17h.

Nuit des musées	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Fréquentation	1 939	1 577	(-) 18,67 %	831	(-) 18,67 %



2.3.4.2. - Le carnaval de Bâle

En 2016, le carnaval de Bâle s'est déroulé du lundi 15 au mercredi 17 février.

Carnaval de Bâle	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Fréquentation	9 742	10 480	+ 7,57 %	11464	+ 9.4 %

Les chiffres présentés ci-dessus sont ceux de la mobilité du billet duo, principal titre vendu pendant ces 3 jours. Il est à noter une période identique à 2015, à savoir période de vacances scolaires, où l'intérêt du carnaval est optimal.



2.3.4.3. - Opération « Billet Bleu »

Pour l'année 2016, l'opération s'est déroulée du 15 mai au 4 septembre.

Billet Bleu	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Ventes	1 292	1 915	+ 48,21 %	1 936	+ 1 %

Diffusion du titre spécifique : le « billet bleu ». Il donne droit à la fois à l'entrée à la piscine couverte de Village-Neuf et au stade nautique Pierre de Coubertin à Saint Louis, et à un trajet A/R avec le réseau DISTRIBUS.

Ventes de billets bleus en 2016 : Une stabilité en ventes, malgré une météo moins favorable qu'en 2015.



2.3.4.4. - Feu d'artifice pour la Fête Nationale Suisse

A l'occasion du feu d'artifice du dimanche 31 juillet 2016 tiré sur le Rhin à Bâle, Distribus a mis en place des navettes supplémentaires à l'issue de cet événement.

Fête nationale suisse	2014	2015	% 2014-2015	2016	% 2015-2016
Fréquentation	621	626	+ 0,81 %	944	+ 50,80 %



Cette hausse très importante de la fréquentation s'explique par le fait que le 31 juillet était un dimanche et le 1^{er} août (férié en Suisse) un lundi. Ce week-end prolongé a permis aux frontaliers d'en profiter pour sortir.

- **Journée du Transport public** (Samedi 19 septembre), à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre 2015. Pour sa 9ème édition, la Journée du Transport public avait pour thème la lutte contre le changement climatique (2 mois avant la COP21, conférence internationale sur la préservation du climat). Il était possible de circuler sur le réseau Distribus pour 1€ durant la journée du Transport public.
- **Forum de la Mobilité de la Ville de Saint-Louis** (Mercredi 16 septembre), toujours à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité. Ce fut l'occasion de présenter des solutions alternatives à la voiture et à repenser ses déplacements dans une logique de développement durable.



2.3.5. – Les prévisions pour l'année 2017

- Enquête de mobilité : Origine/Destination, du 9 au 18 janvier 2017
- Reconduction des actions régulières qui rythment l'année :
 - ✚ Feu d'artifice du Nouvel An
 - ✚ Nuit des musées
 - ✚ Carnaval de Bâle
 - ✚ Opération Billet Bleu
 - ✚ Feu d'artifice de la Fête Nationale suisse
- Participation à la Semaine de la Mobilité

3 - Les conditions d'exécution du service

Le suivi de la démarche qualité

3.1 - Rappel du contexte

La convention de DSP du réseau de transport DISTRIBUS qui lie la société METRO-CARS et la CA3F prévoit la mise en place d'une série de contrôle de qualité, permettant de :

- Suivre trimestriellement l'évolution de la qualité produite par le réseau et,
- Calculer le niveau de réalisation des objectifs fixés
- Calculer trimestriellement le montant de l'intéressement financier de METRO- CARS.

Le détail du fonctionnement de ces mesures est précisé dans l'annexe 13 de la convention.

Le détail du principe d'évaluation et de la mise en œuvre de l'intéressement est précisé dans l'article 20 de l'annexe 14 de la convention.

3.2 - Rappel de la méthode de calcul de l'intéressement

Celle-ci prévoit un rythme annuel de progression de l'objectif depuis 2012 (1^{ère} année de la DSP), et des tranches qui lui sont liées. (Cf. tableau ci-dessous).

	Information	Propreté	Ponctualité	Accueil	Equipements
Objectif 2016	96,00 %	99,00 %	79,00 %	97,00 %	95,50 %
Tranche Niveau A Malus	Moins de 90% - 3 000 €	Moins de 94% - 2 000 €	Moins de 71% - 1 800 €	Moins de 92% - 3 000 €	Moins de 89% - 3 000 €
Tranche Niveau B Malus	De 90 à 93,9% - 2 500 €	De 94 à 97,4% - 1 800 €	De 71 à 75,9% - 1 500 €	De 92 à 95,4% - 2 500 €	De 89 à 92,9% - 2 500 €
Tranche Niveau C Bonus	De 94 à 96% 2 500 €	De 97.5 à 99% 1 800 €	De 76 à 78% 1 500 €	De 95.5 à 98% 2 500 €	De 93 à 95% 2 500 €
Tranche Niveau D Bonus	Plus de 96% 4 000 €	Plus de 99% 2 000 €	Plus de 78% 1 800 €	Plus de 98% 3 000 €	Plus de 95% 3 000 €
Progression	1% par an jusqu'à 95% ; 0.5% par an au-delà de 95%				

Chaque trimestre, le résultat obtenu par Critère de Qualité Produite est calculé suivant le principe suivant :

Critère de qualité Produite	Critère de Base
Information	a/ Informations aux points d'arrêts : Poids de 1 b/ Informations véhicules : Poids de 1 c/ Point de vente (agence) : Poids de 1 d/ Téléphone (accueil) : Poids de 0.5 e/ Informations Internet : Poids de 0.5
Accueil	f/ Accueil des conducteurs : Poids de 1 g/ Point de vente (agence) : Poids de 1 h/ Téléphone (accessibilité) : Poids de 0.5
Ponctualité	i/ Ponctualité : Poids de 1
Propreté	j/ Point de vente (agence) : Poids de 1 k/ Netteté des arrêts : Poids de 0 l/ Netteté de l'affichage aux arrêts : Poids de 1 m/ Netteté des véhicules : Poids de 1
Equipement	n/ Disponibilités des équipements : Poids de 1

Dans un premier temps, on calcule le taux de conformité de chaque critère de base en fonction de son coefficient :

Par exemple pour le critère « Informations » pour le 4^{ème} trimestre 2013

- Informations aux arrêts : $93.3\% \times 1 = 93.3\%$
- Informations véhicules : $94.3\% \times 1 = 94.3\%$
- Informations Point de vente : $100\% \times 1 = 100\%$
- Informations téléphone : $100\% \times 0.5 = 50\%$
- Informations Internet : $100\% \times 0.5 = 50\%$

Puis dans un second temps, on calcule le taux de conformité de chaque critère de qualité produite :

Critère « Informations » $93,3 + 94,3 + 100 + 50 + 50 = 387,6 / 4 = 96,9\%$ (4 étant l'addition des coefficients)

96.9% étant donc le taux de conformité du critère de qualité produite « Informations »

Ensuite ce taux permet de voir dans quelle tranche le critère se situe

Tranche D : Plus de 96% soit un intéressement de : 3 000 euros.

3.3 - Résultats 2016

Information	2014	2015	2016
Information au point d'arrêt	86,23 %	87,60 %	97,50 %
Information sur et dans les véhicules	76,73 %	84,23 %	91,18 %
Information à l'agence	100,00 %	100,00 %	91,67 %
Information par téléphone	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Information Internet	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Propreté	2014	2015	2016
Netteté / Propreté des arrêts	95,22 %	98,94 %	99,47 %
Propreté des véhicules	99,82 %	96,55 %	99,28 %
Propreté de l'agence	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Accueil / Comportement	2014	2015	2016
Accueil / Comportement des conducteurs	97,95 %	99,17 %	97,90 %
Accueil / Comportement des agents à l'agence	100,00 %	83,33 %	91,67 %
Information par téléphone	100,00 %	100,00 %	75,00 %

Disponibilité des équipements	2014	2015	2016
Disponibilité des équipements	100,00 %	97,50 %	99,16 %

Ponctualité	2014	2015	2016
Ponctualité	63,98 %	63,51 %	65,71 %

La lecture des résultats 2016 permet de noter les points suivants :

Les seuils, respectivement de 96% pour l'information, 99% pour la propreté, 97% pour l'accueil et le comportement, 95,5% pour la disponibilité des équipements et 79% pour la ponctualité, ont atteint en 2016 un niveau élevé.

Par rapport à 2015, ont progressé l'information, avec un résultat de conformité de 95,9% contre 92,96% en 2015, la propreté, 99,58% contre 98,49% en 2015, la disponibilité des équipements, 99,16% contre 97,50% en 2015, et la ponctualité, qui sans atteindre le seuil de 79%, progresse : 65,71% en 2016 contre 63,51% en 2015.

Les résultats en baisse ne concerne que l'accueil et le comportement. En effet, dans ce chapitre il faut noter une baisse des conformités dans la vente de titres de transport, ainsi que dans la réponse aux questions des clients : ceci concerne le personnel roulant. Pour le personnel administratif, la baisse du nombre de conformités concerne le temps d'attente avant la prise en charge d'un appel téléphonique. Ce point fait l'objet de toute notre attention.

3.4 - Intéressement qualité 2016

Le tableau ci-dessous indique le montant de l'intéressement par critère et par période

Critères	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
INFORMATION	96,63 %	96,20 %	97,50 %	90,00 %
ACCUEIL	76,08 %	99,44 %	88,33 %	88,89 %
PONCTUALITE	60,77 %	62,64 %	71,32 %	67,20 %
PROPRETE	99,60 %	99,68 %	99,35 %	99,76 %
EQUIPEMENTS	100,00 %	100,00 %	96,67 %	100,00 %
Intéressement	2 700 euros	8 200 euros	2 200 euros	- 2 800 euros

L'intéressement qualité pour l'année 2016 est de :

2 700 € + 8 200 € + 2 200 € - 2 800 € = **10 300 € HT**, soit **11 330 € TTC**.

4 – Le résultat d’exploitation

Remarques sur le compte d’exploitation 2016

Recettes : Les ressources du réseau sont en nette progression par rapport aux prévisions de l’avenant n°3. Ces résultats entraînent un excédent de recettes reversées à la CA3F de 130.484 € en 2016.

Charges : Les charges d’exploitation sont maîtrisées et conformes aux prévisions actualisées.

Personnel de conduite :

Le poste de charge le plus important de ce compte d’exploitation étant la rubrique « personnel de conduite », nous constatons une bonne maîtrise de celui-ci d’une année sur l’autre.

Affrètement :

La nouvelle convention pour la ligne 724 passée entre les différents interlocuteurs, à savoir, la CA3F, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, Chopin-Heitz et METROCARS, est intervenue en 2015. L’année 2016 est marquée par une facturation moins importante de la sous-traitance.

Carburant :

Le poste « carburant » reste un poste très volatile en fonction des conditions économiques générales. Au cours de l’année 2016, le prix du baril est resté dans une moyenne de 45 \$. Ainsi, le poste « carburant » affiche une baisse de 28.000 €.

Dotations aux amortissements :

Le poste « coût véhicules » reste conforme à l’engagement donné en début de DSP et respecte les critères suivants, répondre aux normes d’émission de CO₂ et au coût. L’exploitant interroge ses différents partenaires bancaires en les mettant en concurrence permettant ainsi de réduire l’impact des frais de financement des nouveaux véhicules.

Assurance :

Le poste « Assurance » retrouve une valeur plus raisonnable après une année 2015 exceptionnellement élevée en raison des sinistres. Les opérations de sensibilisation des conducteurs aux risques routiers se poursuivent encore, par exemple cette année avec l’opération « Les yeux sur la route » en partenariat avec la Préfecture du Haut-Rhin.

Accueil commercial centre-ville de Saint-Louis :

Conformément à la volonté de l’Autorité Organisatrice et de l’Exploitant, l’agence Distribu située au centre de Saint-Louis accueille dorénavant un point relais de l’Office de Tourisme. Le budget de fonctionnement est en parfaite conformité avec le budget prévisionnel actualisé.

Rémunérations personnel :

L’année 2015 était marquée par l’absence pour raison médicale de certains collaborateurs clés, et donc d’une prise en charge par le système de santé d’une partie des rémunérations. Cette année est à nouveau complète par rapport au coût réel. Ce poste est impacté par une nécessité toujours croissante de travaux administratifs, tout en conservant le même nombre de personnes.

Compte d'exploitation 2016

Compte d'exploitation - 2016		2015 Prévisionnel DSP (1)	2012 Réel	2013 Réel	2014 Réel	2015 Réel	2016 Réel	Variations 2016/2015	
								en €	%
OFFRE DU RESEAU DISTRIBUES									
<i>En euros constants HT</i>									
I. ACTIVITE									
Kilométrage de référence pour les lignes régulières		1 094 310	1 094 880	1 162 836	1 170 477	1 181 410	1 189 307	7 897	0,67
Kilométrage de référence pour le TPMR		30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	-	-
Kilométrage Supplémentaire 2016		-	30 903	3 698	5 679	18 182	4 942	13 240	- 72,82
Nombre de kilomètres produits		1 124 310	1 155 783	1 189 138	1 194 798	1 193 228	1 214 365	21 137	1,77
Nombre de véhicules									
en ligne		25,5	25,5	27,5	27,5	27,5	28,5	1	3,64
en réserve		1,5	1,5	2,5	2,5	2,5	2,5	-	-
TOTAL véhicules		27,0	27	30,00	30,00	30,00	31,00	1	3,33
Nombre de conducteurs ETP		38,50	37,10	41,57	42,47	42,71	43,22	0,51	1,19
Nombre de contrôleurs ETP		1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	-	-
II. RECETTES									
RECETTES PERCUES AUPRES DES USAGERS									
Recettes trafic lignes urbaines		1 235 000	1 134 802	1 326 501	1 398 013	1 506 901	1 554 127	47 226	3,13
Recettes cartes scolaires Titres Junior		232 000	210 432	233 496	246 049	260 430	301 291	40 861	15,69
Recettes TPMR + Groupes		5 000	7 679	8 997	15 318	11 636	17 283	5 647	48,53
Sous-total brut Recettes commerciales directes		1 472 000	1 352 913	1 568 994	1 659 380	1 778 967	1 872 700	93 733	5,27
Reversement excédent de recettes - Provision				- 51 723	- 76 557	- 93 103	- 130 484	- 37 381	- 40,15
Reversement excédent de recettes - TTREGIO 2015 - 2016						- 20 913	-	- 20 913	- 100,00
Reversement excédent de recettes - TTREGIO 2012-2014						- 28 966	-	- 28 966	- 100,00
Recettes Renfort ZI Huningue: quote-part des entreprises		25 000	32 518	29 523	29 717	29 713	29 717	4	0,01
Facturation kms supplémentaires				- 7 825	- 10 070	- 37 298	- 13 050	- 24 248	- 65,01
Sous-total brut trafic		1 497 000	1 385 431	1 538 969	1 602 470	1 628 400	1 758 883	130 483	8,01
Sous-traitance trafic		0	0	0	0	0	0	-	-
SOUS-TOTAL NET TRAFIC		1 497 000	1 385 431	1 538 969	1 602 470	1 628 400	1 758 883	130 483	8,01
Recettes publicitaires		15 000	9 151	12 259	14 357	14 539	14 123	- 416	- 2,86
Recettes frais de dossier, indemnités forfaitaires, amendes		4 000	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL DIVERS		19 000	9 151	12 259	14 357	14 539	14 123	- 416	- 2,86
TOTAL RECETTES NETTES (trafic + divers)		1 516 000	1 394 582	1 551 228	1 616 827	1 642 939	1 773 006	130 067	7,92
III. CHARGES									
CHARGES DIRECTEMENT LIEES A L'EXPLOITATION									
Personnel de conduite		1 350 000	1 376 408	1 443 968	1 503 950	1 513 974	1 520 640	6 667	0,44
salaires bruts + charges sociales		1 350 000	1 376 408	1 443 968	1 503 950	1 513 974	1 520 640	6 667	0,44
Coût de conduite / km en €		1,20	1,19	1,21	1,26	1,27	1,25	0	- 1,31
Personnel de régulation, contrôle et médiation		161 000	158 065	169 961	167 868	142 882	164 028	21 146	14,80
salaires bruts		94 200	86 495	91 750	90 799	75 064	88 479	13 415	17,87
charges sociales		35 600	38 006	39 749	39 044	32 777	38 046	5 768	17,87
autres charges		16 400	16 400	15 780	15 581	12 881	15 183	2 302	17,87
Médiation		14 800	17 164	22 682	22 444	22 660	22 321	- 339	- 1,50
COUT GLOBAL DU PERSONNEL D'EXPLOITATION		1 511 000	1 534 473	1 613 929	1 671 818	1 656 856	1 684 669	27 813	1,68
Affrètement / Sous traitance		105 000	94 115	96 584	98 851	101 180	68 363	- 32 817	- 32,43
Affrètement/Sous traitance		105 000	94 115	76 584	38 851	101 180	68 363	- 32 817	- 32,43
Affrètement Ligne 6 - Provision				20 000	60 000				
Coût des kilomètres roulants		685 000	763 788	775 117	709 179	643 879	643 693	- 186	- 0,03
Energie, lubrifiants, pneumatiques		511 000	579 465	570 529	526 874	465 609	448 575	- 17 034	- 3,66
Carburant		489 000	555 093	534 297	494 649	439 631	411 661	- 27 970	- 6,36
Lubrifiants		7 000	9 358	13 613	13 358	12 803	13 599	796	6,22
Pneumatiques		15 000	15 014	22 619	18 867	13 175	23 315	10 140	76,96
Maintenance matériel roulant		128 000	146 520	165 889	142 984	140 185	157 332	17 147	12,23
Personnel de maintenance		68 000	68 234	69 392	71 777	73 546	75 169	1 623	2,21
Pièces détachées, autres		20 000	37 928	51 756	39 374	43 400	53 241	9 841	22,68
Sous-traitance		40 000	40 358	44 741	31 833	23 239	28 922	5 683	24,45
Lavage		41 000	33 554	34 893	36 343	35 964	35 941	- 23	- 0,06
Autres coûts : titres, réseau de distribution		5 000	4 249	3 806	2 978	2 121	1 845	- 276	- 13,01
Budget Information / Marketing		25 000	33 134	38 720	47 721	24 079	29 823	5 744	23,85
SOUS-TOTAL CHARGES DIRECTEMENT LIEES A L'EXPLOITATION		2 326 000	2 425 510	2 524 350	2 527 569	2 425 994	2 426 548	554	0,02
<i>soit un coût / km en €</i>		<i>2,0688</i>	<i>2,0986</i>	<i>2,1228</i>	<i>2,1155</i>	<i>2,0331</i>	<i>1,9982</i>	<i>0</i>	<i>- 1,72</i>
CHARGES DIRECTEMENT LIEES AU PARC									
Coût véhicules									
Dotations aux amortissements		558 575	467 385	563 988	604 142	578 636	577 984	- 652	- 0,11
Frais financiers sur investissement		61 040	26 342	23 130	26 959	17 231	16 531	- 700	- 4,06
Autres coûts liés au parc									
Assurance flotte		68 000	72 039	99 169	118 847	151 677	128 922	- 22 755	- 15,00
Impôts et taxes véhicules		17 000	18 652	16 804	14 402	10 062	14 262	4 200	41,74
Visites techniques		3 000	3 817	3 778	3 940	3 817	3 915	98	2,57
SOUS-TOTAL CHARGES DIRECTEMENT LIEES AU PARC		707 615	588 235	706 869	768 290	761 423	741 614	- 19 809	- 2,60
<i>soit un coût / km en €</i>		<i>0,6294</i>	<i>0,5089</i>	<i>0,5944</i>	<i>0,6430</i>	<i>0,6381</i>	<i>0,6107</i>	<i>0</i>	<i>- 4,30</i>

AUTRES CHARGES									
REMUNERATIONS PERSONNEL	346 000	364 365	397 228	404 388	415 211	433 256		18 045	4,35
Personnel de structure - Salaires bruts + charges sociales	266 000	281 565	311 628	317 388	327 081	344 256		17 175	5,25
Direction	10 000	10 324	10 710	10 817	10 906	10 946		39	0,36
Service commercial	76 000	92 297	92 390	94 126	98 220	93 278		- 4 942	- 5,03
Service exploitation	148 000	130 502	154 094	160 601	163 992	185 259		21 267	12,97
Service administratif	32 000	48 442	54 434	51 844	53 963	54 773		810	1,50
<i>Effectif ETP Personnel de structure</i>	<i>6,06</i>	<i>6,06</i>	<i>7,00</i>	<i>7,50</i>	<i>7,50</i>	<i>7,50</i>		-	-
Assistance technique -Siège	80 000	82 800	85 600	87 000	88 130	89 000		870	0,99
AUTRES FRAIS	185 000	176 111	164 946	173 867	171 034	164 948		- 6 086	- 3,56
Actions commerciales	15 000	15 418	15 418	15 418	15 418	15 418		-	-
Informatique, bureautique	24 000	21 528	24 659	42 674	43 201	40 373		- 2 828	- 6,55
SAE/IV/billetique	38 000	12 819	21 875	17 346	19 711	21 753		2 042	10,36
SAE/IV/billetique -- Provision		20 000	20 000	10 000					
CVAE ET CFE	25 000	20 789	24 145	25 532	27 040	28 227		1 187	4,39
Coût des locaux	28 000	20 933	20 961	24 327	28 846	32 096		3 250	11,27
Divers (Frais PTT + Aut. Fr. div.)	45 000	59 020	33 281	32 288	28 817	20 920		- 7 897	- 27,40
Frais financiers	10 000	5 604	4 607	6 282	8 001	6 161		- 1 840	- 23,00
SOUS-TOTAL AUTRES CHARGES	531 000	540 476	562 174	578 255	586 245	598 204		11 959	2,04
<i>soit un coût / km en €</i>	<i>0,4723</i>	<i>0,4676</i>	<i>0,4728</i>	<i>0,4840</i>	<i>0,4913</i>	<i>0,4926</i>		0	0,26
TOTAL CHARGES HT	3 676 490	3 554 221	3 793 393	3 874 115	3 773 662	3 766 366		- 7 296	- 0,19
SUBVENTION + SCOLAIRES HT	2 160 490	2 305 408	2 390 720	2 398 061	2 413 088	2 282 655		-130 433	- 5,41
Accueil commercial centre ville Saint Louis	42 000	-	-	39 532	45 066	46 623		1 557	3,45
Loyers / Charges / Aménagement	24 500			21 202	26 271	27 638		1 367	5,20
Personnel	17 500			18 330	18 795	18 985		190	1,01
Nouveau dépôt	-	-	-	-	-	-		-	#DIV/0!
Amortissement									
Frais financiers									
MARGE NETTE	111 875	-	-	-	-	-		-	#DIV/0!
RESULTAT BRUT AVANT IMPOT		145 769	148 555	157 565	293 641	298 664		5 024	1,71
IMPOT SUR LES SOCIETES		48 589	49 518	52 521	97 879	99 554		1 675	1,71
RESULTAT NET APRES IMPOT		97 180	99 037	105 044	195 761	199 111		3 349	1,71
TOTAL CHARGES HT y compris nouveau dépôt et nouvelle agence	3 718 490	3 554 221	3 793 393	3 913 647	3 818 728	3 812 989		- 5 739	- 0,15
SUBVENTION + SCOLAIRES HT y compris nouveau dépôt et nlle agence	2 202 490	2 305 408	2 390 720	2 454 384	2 469 429	2 338 647		-130 782	- 5,30

Le résultat net après impôt s'élève à **199 111 € HT**.